

Bilan de fonctionnement des dispositifs classes passerelles pour l'année scolaire 2011-2012

La présente note est rédigée sur la base d'une synthèse des bilans de fonctionnement des trois dispositifs de l'Académie, établis par les Inspecteurs de l'Education Nationale.

1. Aspects quantitatifs

1.1 Nombre d'enfants inscrits au cours de l'année scolaire

	Ecole LOUIS HENRY HUBERT DE LISLE - SAINT-PAUL	Ecole EUGENE DAYOT - LE PORT	Ecole ALIX ELMA - BOIS-BLANC SAINTE-ROSE	Total
Nombre d'enfants inscrits :	19	16	11	46

Il est à noter que le dispositif de Bois Blanc aura accueilli peu d'enfants (11 sur les 20 places disponibles). De par la situation du dispositif (absence d'Educateur Jeunes Enfants), la qualité de l'accueil aura été privilégiée sur la quantité d'enfants à accueillir.

1.2 Taux de fréquentation

		novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	Juin
Ecole LOUIS HENRY HUBERT DE LISLE - SAINT-PAUL	Nombre d'inscrits	16	16	18	18	17	19	19	/
	Pourcentage de présence (%)	91,7	87,6	84,2	87,6	91,1	89,0	85,5	/
Ecole EUGENE DAYOT - LE PORT	Nombre d'inscrits	17	17	16	16	16	/	/	16
	Pourcentage de présence (%)	96,45	85,88	93,75	95,70	89,05	/	/	91,91
Ecole ALIX ELMA - BOIS-BLANC SAINTE-ROSE	Nombre d'inscrits	9	9	9	10	10	11	11	11
	Pourcentage de présence (%)	84,4	88,4	94	90,9	84,4	91,2	90,9	87,4

La fréquentation des dispositifs par les enfants s'est maintenue à un taux moyen de 89% de présence tout au long de l'année scolaire. Les variations vont de 84% à 96%, selon les dispositifs et les périodes de l'année.

1.3 Assiduité des parents

Ensemble des dispositifs						
	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Total
Nombre de parents attendus (compter un par enfant)	39	42	32	30	29	172
Nombre de parents présents	39	39	29	26	23	156
Pourcentage de présence (en %)	100	92,8	90,6	86,6	79,3	90,6

L'assiduité des parents s'est maintenue à un taux élevé tout au long de l'année scolaire, de 79,3% à 100%. Sur l'ensemble des dispositifs, les parents sont très présents au début de l'année et se dégagent de plus en plus de la classe en période 4 et 5 parce qu'ils estiment que les enfants sont suffisamment intégrés pour qu'ils puissent les laisser tous seuls, pour la grande majorité, par désintéressement pour une faible minorité d'entre eux.

1.4 Séparation avec les parents

Ensemble des dispositifs		
Comportements observés	Les premiers jours	En fin d'année scolaire
Reste constamment avec son parent	30	2
Se détache de son parent accompagnateur mais revient souvent vers lui	12	3
Ne se préoccupe plus de son parent / Accepte la séparation sans difficulté	0	24
Est capable de venir sans son parent accompagnateur	2	37

L'étude de la séparation enfant/parent traduit une forte prise d'autonomie des enfants tout au long de l'année scolaire. La quasi-totalité des enfants acceptaient la séparation enfant/parent en fin d'année scolaire. Deux enfants sur l'ensemble des dispositifs éprouvaient encore des difficultés à se séparer de leur parent accompagnateur.

1.5 Bilan des acquis des enfants en fin d'année scolaire pour l'entrée en petite section

Domaines de compétences		Ensemble des dispositifs			
		Nombre d'enfants ayant validé la compétence	Nombre total d'enfants évalués	Taux d'enfants ayant validé la compétence (en%)	Taux d'enfants ayant validé la compétence (en%)
S'approprier le langage	Echanger, s'exprimer	39	46	85	91
	comprendre	45	46	98	
	Progresser vers la maîtrise de la langue française	42 (*)	46	91	
Découvrir l'écrit	Se familiariser avec l'écrit	42	46	91	91
Devenir élève	Vivre ensemble respecter les règles de vie	33	35	94	95
	Coopérer, participer à la vie de groupe.	35	35	100	
	Devenir autonome, se séparer des parents	32	35	91	

(*) 2 enfants d'un dispositif ne s'expriment qu'en créole, les 17 autres enfants utilisant les deux registres de langues ; dans un second dispositif, 12 enfants sont évalués comme créolophone, un enfant francophone.

Les domaines de compétences du langage oral, de la découverte de l'écrit et du devenir élève ont été évalués de manière très positive en fin d'année scolaire, de 85% à 100% des élèves ont acquis les compétences d'entrée en petite section de maternelle. 91% des enfants ont validé les compétences du domaine s'approprier le langage, 91% le domaine de la découverte de l'écrit et 95% le devenir élève. Les enseignantes des dispositifs estiment que 95 % des enfants sont prêts à réussir leur scolarité en petite section. 3 enfants, sur l'ensemble des dispositifs, présenteraient encore des fragilités, ce sont des enfants pour lesquels la séparation enfant/parent s'est opérée de manière tardive.

2. Aspects qualitatifs

Les équipes éducatives des trois dispositifs s'accordent à témoigner du plaisir à travailler de manière collaborative et constatent que la classe passerelle est très bénéfique pour les enfants et leurs parents : « *Tous les enfants avaient plaisir à venir à l'école* ».

Les enfants acquièrent très rapidement les règles de vie en société. Parmi les effets observés, un développement significatif du langage et un éveil de la personnalité chez les enfants les plus timides sont à noter. Dans deux dispositifs sur trois, les enseignantes estiment que la totalité des élèves sont prêts à une entrée réussie en petite section de maternelle. Dans un troisième dispositif, si 80 % des enfants sont évalués comme totalement prêts, 20% des enfants environ présentent encore quelques fragilités, ce sont des enfants pour lesquels la séparation avec le parent s'est opérée plus tardivement dans l'année. Une forte implication des parents est constatée, facteur d'une coéducation école/parent réussie. Des changements de comportements sont observés : certains parents sur la réserve au départ, osent progressivement livrer leurs difficultés et découvrent qu'ils ne sont pas les seuls à vivre certaines situations. Parmi les observations rapportées, les équipes éducatives constatent également que les parents apprennent à poser le *non* nécessaire au développement harmonieux de leur enfant.

Les parents, quant à eux, témoignent de leur satisfaction de la fréquentation de la classe passerelle. Très contents du petit effectif de la classe et de la prise en charge presque individuelle de leur enfant, ils se disent surpris par l'acquisition rapide de la propreté (par effet de mimétisme) de leur enfant. « *Son comportement n'est plus le même, il est devenu propre très rapidement* ». Ils prennent également conscience des capacités de leur enfant. Ils réalisent que malgré son jeune âge, il est capable de faire nombre d'activités qui demandent parfois beaucoup de réflexion : « *C'est une bonne chose, mon enfant est plus avancé au niveau du langage.* »

Les enseignantes des classes de petite section qui scolarisent les enfants l'année suivante, interrogées, témoignent également de leur satisfaction du niveau de compétences des enfants venant de la classe passerelle : « *malgré les pleurs de début d'année, ce sont des enfants qui sont déjà très autonomes, qui ont une bonne tenue des scripteurs (crayon, pinceau, feutre). Dès l'entrée en petite section, ils savent manipuler la peinture, la colle, les ciseaux. Ils ont un bon respect des règles de vie, ils sont très sociables et cela nous aide beaucoup* ». Elles rapportent également que « *Les mamans ne sont pas dans le comité de parents d'élèves, mais ce sont des mamans qui s'impliquent dans la vie de l'école, dès que nous avons besoin d'elles* ».

Il est à noter qu'à l'issue de la classe passerelle, une enfant a été scolarisée dans un double niveau PS/MS : elle a été très à l'aise et a même suivi une partie de la classe de MS. Elle sera l'année prochaine dans un double niveau MS/GS.

3. Conclusion

Les classes passerelles ont vécu leur seconde année de fonctionnement (première pour le dispositif de Saint-Paul), base d'un développement exponentiel souhaité. Les premiers résultats, satisfaisants, ont permis de tracer des pistes pour une amélioration des dispositifs existants. Si deux dispositifs ont fonctionné selon les dispositions du cahier des charges du plan d'actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, le recrutement d'un Educateur Jeunes Enfants permettra de donner sa pleine mesure au troisième dispositif.

Cinq dispositifs sont actuellement en phase d'instruction dans l'Académie pour une ouverture à la rentrée 2012 : Saint-Denis (école primaire Primat, école maternelle Ylang-Ylang) Saint-Pierre (école maternelle Edith Piaf), Saint-Benoît (école maternelle La Poussinière), Saint-André (école maternelle Les Tourterelles).

Denis Ouin
Inspecteur de l'Éducation nationale
Conseiller technique préélémentaire